

## ÉPREUVES DU CONCOURS D'ENTRÉE 2024 - PÔLE ALIÉNOR

### Nature, critères d'évaluation et coefficients

**Pour tous les domaines, les épreuves auront lieu à Poitiers (sauf pour les percussions à Tours) en présentiel entre le 15 et le 30 avril 2024.**

Le planning des épreuves selon les domaines d'études sera communiqué sur le site internet courant janvier.

### Candidats en DNSPM

**Les candidats en DNSPM passent des épreuves orales.** Le contenu de ces épreuves est détaillé ci-dessous.

<u>Épreuve d'interprétation</u> <i>Coefficient 4</i>		<u>Épreuve complémentaire</u> <i>Coefficient 1</i>		<u>Entretien</u> <i>Coefficient 3</i>	
Contenu	Critères d'évaluation	Contenu	Critères d'évaluation	Contenu	Critères d'évaluation
<p>Programme de 20 minutes comportant au moins 3 œuvres ou fragments d'œuvres de styles et d'époques différentes.</p> <p>La liste peut comprendre des œuvres d'ensemble ne dépassant pas le quintette (le candidat doit se présenter avec ses propres partenaires).</p> <p>Dans la mesure du possible, vous êtes invité à intégrer dans votre programme l'œuvre d'une compositrice, vous pouvez faire une recherche notamment dans la base de données « <a href="#">Que demander à Clara</a> »</p> <p><b>Pour certains domaines, des spécificités supplémentaires sont précisés dans le tableau ci-dessous.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Qualités musicales</i></li> <li>• <i>Maitrise instrumentale ou vocale</i></li> <li>• <i>Cohérence de l'interprétation dans des styles et esthétiques variés propre à chaque domaine</i></li> <li>• <i>Diversité du programme proposé</i></li> </ul>	<p><b>Voir les spécificités par domaine dans le tableau ci-dessous.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation</i></li> <li>• <i>Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant.</i></li> </ul>	<p>20 minutes environ portant notamment sur le programme interprété, les objectifs professionnels du candidat, les conditions de suivi des études, la culture musicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Capacité d'auto-évaluation</i></li> <li>• <i>Culture musicale</i></li> <li>• <i>Qualité d'expression orale</i></li> <li>• <i>Cerner les enjeux des questions posées</i></li> <li>• <i>L'ouverture, la disponibilité, la motivation</i></li> <li>• <i>Conscience des enjeux de la formation pour les études proposées</i></li> </ul>

## Spécificités par domaine

Les attendus spécifiques par domaine sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

<u>Domaine</u>	<u>Épreuve d'interprétation</u>	<u>Épreuve complémentaire</u>
<b>Instruments à cordes frottées</b>	Le programme proposé doit comprendre au moins une œuvre de la période classique ou romantique et au moins une œuvre d'esthétique contemporaine.	Déchiffrage en duo (mise en loge commune : 15 minutes).
<b>Saxophone</b>	Le programme proposé doit comprendre des œuvres pour instruments différents dont obligatoirement l'alto. Il doit comporter au moins une œuvre écrite après 1970 intégrant des modes de jeu contemporains.	Déchiffrage en duo (mise en loge commune : 15 minutes)
<b>Piano</b>	Le programme proposé doit comprendre dans la mesure du possible une œuvre en petite formation de musique de chambre (duo ou trio avec chanteurs et/ou instrumentistes) et au moins une œuvre en solo.	Déchiffrage en 4 mains (mise en loge commune : 15 minutes) suivi d'une deuxième lecture après conseils du jury.
<b>Percussions</b>	Le programme libre d'une durée de 20 minutes doit comporter <u>au moins</u> : <ul style="list-style-type: none"><li>• une pièce de timbales</li><li>• une pièce de clavier à 4 baguettes (marimba et/ou vibraphone)</li><li>• une pièce de caisse claire</li><li>• une pièce de clavier à 2 baguettes (xylophone, vibraphone ou marimba).</li></ul> Le choix des pièces ainsi que l'équilibre du programme permettent au candidat de donner à entendre la palette de ses affinités musicales. Indiquer impérativement avec le programme la liste précise des instruments nécessaires. Elle pourra éventuellement être prise en compte si vous vous mettez en relation avec le pôle Aliénor pour en vérifier la faisabilité.	Déchiffrage solo (mise en loge : 15 minutes), suivi d'une deuxième lecture après un court moment de travail mené par le jury.
<b>Cuivres</b>	Pas de spécificités supplémentaires.	Déchiffrage solo (mise en loge : 15 minutes), suivi d'une deuxième lecture après un court moment de travail mené par le jury.
<b>Musique ancienne</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Orgue : sous réserve de modification, l'épreuve se déroulera sur l'orgue de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers.</li><li>• Viole de gambe : le programme proposé doit comporter au moins une œuvre en tablature, et dans la mesure du possible une œuvre interprétée au dessus ou au ténor de viole.</li></ul> Chant : le programme proposé doit comprendre au moins 3 langues différentes, au moins une pièce de musique sacrée ainsi qu'un air d'Opéra (issu du répertoire baroque des 17 <sup>ème</sup> ou 18 <sup>ème</sup> ).	Déchiffrage en solo ou en duo (mise en loge commune : 15 minutes). Selon les instruments, ce déchiffrage pourra comprendre une réalisation de basse continue (instruments harmoniques) ou une lecture sur fac simile XVII <sup>e</sup> ou XVIII <sup>e</sup> (instruments mélodiques) ou une tablature
<b>Musiques traditionnelles</b>	Pas de spécificités supplémentaires.	Le candidat relève une mélodie à partir d'un enregistrement pour la jouer sur son instrument, et invente des variations (mise en loge 15 minutes). L'interprétation a lieu en solo, sans l'enregistrement.

### IMPORTANT :

- **2 jeux de partitions (avec parties d'accompagnement) seront fournis au jury par le candidat au moment de l'épreuve** (à l'exception des candidats en musiques traditionnelles)
- **Pour les candidats qui souhaitent un accompagnement pour leur épreuve d'interprétation, se reporter p.7**

Les épreuves ne sont pas publiques.

## Candidats en DE

Les candidats qui se présentent pour **une entrée en DE seul en septembre 2024** doivent passer des **épreuves orales ET des épreuves écrites.**

### ÉPREUVES ORALES

<b>Épreuve d'interprétation</b> <i>Selon les domaines, le coefficient est différent (voir tableau ci-dessous)</i>		<b>Épreuve complémentaire</b> <i>Selon les domaines, le coefficient est différent (voir tableau ci-dessous)</i>		<b>Entretien</b> <i>Coefficient 1</i>	
<b>Contenu</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Contenu</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Contenu</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p>Programme de 20 minutes comportant au moins 3 œuvres ou fragments d'œuvres de styles et d'époques différentes.</p> <p>La liste peut comprendre des œuvres d'ensemble ne dépassant pas le quintette (le candidat doit se présenter avec ses propres partenaires).</p> <p>Dans la mesure du possible, vous êtes invité à intégrer dans votre programme l'œuvre d'une compositrice, vous pouvez faire une recherche notamment dans la base de données « <a href="#">Que demander à Clara</a> »</p> <p><b>Pour certains domaines, des spécificités supplémentaires sont précisés dans le tableau ci-dessous.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Qualités musicales</i></li> <li>• <i>Maitrise instrumentale ou vocale</i></li> <li>• <i>Cohérence de l'interprétation dans des styles et esthétiques variés propre à chaque domaine</i></li> <li>• <i>Diversité du programme proposé</i></li> </ul>	<p><b>Voir les spécificités par domaine dans le tableau ci-dessous.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Capacité à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation</i></li> <li>• <i>Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant.</i></li> </ul> <p><b>Selon les domaines, des critères d'évaluation supplémentaires sont pris en compte : se reporter au tableau ci-dessous.</b></p>	<p>20 minutes environ portant notamment sur le programme interprété, les objectifs professionnels du candidat, les conditions de suivi des études, la culture musicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Capacité d'auto-évaluation</i></li> <li>• <i>Culture musicale</i></li> <li>• <i>Qualité d'expression orale</i></li> <li>• <i>Cerner les enjeux des questions posées</i></li> <li>• <i>L'ouverture, la disponibilité, la motivation</i></li> <li>• <i>Conscience des enjeux de la formation pour les études proposées</i></li> </ul>

## Spécificités par domaine

Selon les domaines, les attendus pour certaines épreuves, les critères d'évaluation ainsi que les coefficients sont différents. Ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Domaine	Épreuve d'interprétation	Épreuve complémentaire	
	Contenu et coefficients	Contenu et coefficients	Critères d'évaluation
<b>Domaines du DNSPM</b> (cordes, saxophone, piano, musique ancienne, musiques traditionnelles, percussions et cuivres)	Voir les spécificités dans le tableau relatif aux candidats en DNSPM		
<b>Bois</b>	Pas de spécificités particulières. <i>Coefficient 4</i>	Déchiffrage en solo ou en duo (mise en loge commune : 15 minutes). <i>Coefficient 1</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation</li> <li>• Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant.</li> </ul>
<b>Chant</b> (classique à contemporain)		Déchiffrage accompagné en solo ou en duo (mise en loge commune : 15 minutes). <i>Coefficient 1</i>	
<b>Musiques actuelles amplifiées</b>	Le candidat propose un choix de morceaux de plusieurs styles et époques d'une durée totale de 20 minutes incluant des compositions. La moitié au moins de la durée du programme doit être en ensemble (2 à 5 musiciens). Balance 30 minutes.  <i>Coefficient 4</i>	Écoute d'un extrait de morceau de 1 à 2 minutes. Le candidat invente une partie supplémentaire pour son instrument, comportant si possible une part d'improvisation (mise en loge : 15 minutes). Il joue cette partie sur l'enregistrement. <i>Coefficient 1</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation</li> <li>• Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant.</li> </ul>
<b>Jazz et musiques improvisées</b>	Le candidat propose un choix de morceaux d'une durée totale de 20 minutes, composé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 morceaux de plusieurs styles et époques (comprenant 2 standards et 1 composition ou arrangement personnel)</li> <li>• un court solo ou duo entièrement improvisé.</li> </ul> La moitié au moins de la durée du programme doit être en ensemble (2 à 5 musiciens). Balance 30 minutes.  <i>Coefficient 4</i>	2 épreuves complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le candidat interprète en solo ou en groupe une courte pièce (thème imposé, improvisation sur grille, thème) préparée en loge par le candidat pendant 15 minutes. Les partenaires éventuels sont engagés par le pôle Aliénor.</li> <li>• Le candidat joue ou chante sur des accords proposés au piano, puis répond à quelques questions (maîtrise de l'harmonie ; identification d'accords).</li> </ul> <i>Coefficient 1</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités à s'approprier une pièce sur un temps court et à en proposer une interprétation</li> <li>• Capacités à faire évoluer la première proposition musicale lors d'un échange avec le jury le cas échéant.</li> <li>• Capacité d'analyse auditive</li> <li>• Connaissance et maîtrise de l'harmonie</li> </ul>

<p><b>Accompagnement au piano</b></p>	<p>Le programme proposé, d'une durée de 15 minutes, doit être composé majoritairement d'œuvres de musique de chambre et comporter au moins une œuvre solo.</p> <p><i>Coefficient 2</i></p>	<p>2 épreuves complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un déchiffrage d'accompagnement (chanteur ou instrumentiste). La mise en loge, avec le partenaire, est d'une durée égale à 2 fois la durée de la pièce. Les partenaires éventuels sont engagés par le pôle Aliénor.</li> </ul> <p><i>Coefficient 1,5</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une épreuve pouvant comprendre transposition, réduction d'une œuvre simple, harmonisation d'un thème simple. La mise en loge avec piano est égale à 2 fois la durée de la/des pièce(s).</li> </ul> <p><i>Coefficient 1,5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aisance dans la lecture, la transposition, la réduction, l'harmonisation ;</i></li> <li>• <i>Qualités d'écoute et faculté d'adaptation ;</i></li> <li>• <i>Maîtrise instrumentale et expression artistique cohérentes aussi bien stylistiquement que, le cas échéant, avec les propositions de celui qui est accompagné.</i></li> </ul>
<p><b>Formation musicale</b></p>	<p>Le programme, d'une durée de 20 minutes, doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au moins une œuvre instrumentale jouée sur un instrument polyphonique ;</li> <li>• au moins une mélodie chantée que le candidat accompagne lui-même sur un instrument polyphonique.</li> </ul> <p>Le reste du programme porte sur les pratiques instrumentales ou vocales principales du candidat.</p> <p><i>Coefficient 2,5</i></p>	<p>Déchiffrage d'une courte pièce a capella (mise en loge 15 minutes).</p> <p><i>Coefficient 0,5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Capacités de l'oreille mélodique et rythmique</i></li> <li>• <i>Choix tu tempo</i></li> <li>• <i>Musicalité (choix des phrases/respirations, nuances, phrasé, etc.)</i></li> </ul>

**IMPORTANT :**

- **2 jeux de partitions (avec parties d'accompagnement) seront fournis au jury par le candidat au moment de l'épreuve** (à l'exception des candidats en musiques actuelles amplifiées et en musiques traditionnelles).
- **Pour les candidats qui souhaitent un accompagnement pour leur épreuve d'interprétation, se reporter p.7**

Les épreuves ne sont pas publiques.

## ÉPREUVES ÉCRITES

1. Pour **tous les candidats qui se présentent en DE seul** pour commencer la formation en septembre 2024 : un **dossier** est à réaliser en amont des épreuves orales.

<b>Contenu</b> <i>Coefficient 2 (sauf pour les FM : coefficient 1,5)</i>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p>Ce document met en valeur la culture musicale et artistique des candidats, leur perception des enjeux de médiation et d'enseignement et leur capacité d'expression écrite.</p> <p>Ce <b>dossier</b>, rédigé, se compose de 2 parties :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Partie 1 (4 à 5 pages maximum)</b> portant sur<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Un relevé de l'ensemble de votre expérience concernant l'enseignement, la transmission, la médiation et un bilan de cette expérience</li><li>▪ Un bilan de vos lectures sur le sujet</li><li>▪ Un exposé des motivations personnelles pour l'enseignement et la médiation</li></ul></li><li>2. <b>Partie 2 (2 à 3 pages maximum)</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ Un écrit traitant d'un sujet qui permettra de mettre en valeur votre culture artistique et musicale, ainsi que votre perception des enjeux de médiation et d'enseignement.</li></ul></li></ol> <p><b>Le sujet sera envoyé en même temps que la convocation aux épreuves orales du concours d'entrée, au plus tard le 23 mars 2024 par courriel.</b></p> <p><u>Présentation et envoi de ce dossier</u></p> <p>Merci de respecter les consignes de présentation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le fichier est envoyé en PDF et nommé <b>NOM Prénom-dossier</b></li><li>• Présentation<ul style="list-style-type: none"><li>○ Police Times, taille 11, interligne 1,5</li><li>○ En haut à gauche de la première page : NOM et prénom et à la ligne suivante domaine d'études et instrument</li></ul></li></ul> <p><u>Date d'envoi</u></p> <p><b>Ces dossiers doivent parvenir en version informatique, par mail à <a href="mailto:enseignement.superieur@polealienor.eu">enseignement.superieur@polealienor.eu</a> au plus tard le samedi 30 mars 2024.</b></p> <p>NB : Ce travail écrit fait partie intégrante des épreuves d'admission. L'absence de la remise de ces travaux entraînera donc une exclusion définitive des épreuves d'admission.</p>	<p><i>Capacité à</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Rédiger, énoncer une pensée ; orthographier, ponctuer, structurer, mettre en valeur ;</i></li><li>• <i>Respecter les consignes du sujet et de présentation ;</i></li><li>• <i>Problématiser la question traitée en partant de questions et d'outils professionnels à partager et articuler différents niveaux de réflexion et les mettre en débat ;</i></li><li>• <i>Oser un point de vue réflexif et créatif.</i></li></ul>

**2. Pour les candidats en DE de formation musicale** : épreuves écrites complémentaires **à distance**, le **vendredi 29 mars 2024** (prévoir une journée d'épreuves).

<b>Contenu et coefficients</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<p><b>Commentaire d'écoute</b> (45 minutes). <i>Coefficient 0,5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension des éléments techniques et du langage</li> <li>• Qualité des relevés ; capacités d'oreille mélodique, rythmique et harmonique</li> <li>• Analyse de l'écoute, remise dans un contexte et argumentation</li> </ul>
<p><b>Analyse</b> (deux épreuves) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyse musicale sur partition (45 minutes) <i>Coefficient 0,5</i></li> <li>• analyse harmonique (45 minutes) <i>Coefficient 0,5</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités d'analyse (tonale, formelle, harmonique, etc.)</li> <li>• Écoute intérieure</li> <li>• Capacité à replacer dans un contexte, une époque, un style, un genre et à émettre un avis musical personnel sur l'extrait proposé.</li> </ul>
<p><b>Arrangement</b> : écriture d'une courte pièce avec instrumentation donnée à partir d'une basse chiffrée ou d'une mélodie (2h). <i>Pour cette épreuve, l'utilisation d'un logiciel de gravure est autorisée.</i> <i>Coefficient 1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de l'instrumentation choisie et/ou proposée (tessitures, possibilités instrumentales)</li> <li>• Respect de la logique des enchaînements harmoniques de l'harmonie tonale en s'appuyant, ou non, sur les propositions d'accords.</li> <li>• Inventivité de la réalisation</li> </ul>

## Accompagnement des épreuves d'entrée

Il est vivement recommandé de venir avec son propre accompagnateur. Néanmoins, pour les candidats (en cordes, saxophone, cuivres, percussions, formation musicale, musique ancienne) qui n'auraient pas cette possibilité, le pôle Aliénor pourra mettre à disposition un accompagnateur (claveciniste pour les candidats en musique ancienne, et pianiste pour tous les autres).

- Le candidat devra en faire la demande **avant le 23 février 2024** sur la partie « programme » du dossier de candidature.
- Cette prestation est proposée gratuitement. Néanmoins un chèque de caution de 70€ est exigé. En cas de non-présentation du candidat aux épreuves orales ou si celui-ci annule sa demande, le chèque sera encaissé.
- Les partitions originales ou copies recto-verso reliées seront à envoyer **IMPÉRATIVEMENT** au pôle Aliénor avec le dossier de candidature, pensez à indiquer **votre nom sur chaque partition** que vous envoyez au pôle Aliénor.
- Le pôle Aliénor se réserve la possibilité de programmer la répétition la veille du passage de l'épreuve d'interprétation, sans modification d'horaire possible. La répétition dure 30 minutes.

**Toutes les informations concernant l'envoi du dossier de candidature sont à retrouver dans le document « inscription - mode d'emploi ».**